

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de Bulletin des Adjudications



Publication du Service Fédéral e-Procurement
 SPF P&O - 51, rue de la Loi B-1040 Bruxelles
 +32 27905200
 e.proc@publicprocurement.be
www.publicprocurement.be

AVIS DE MARCHÉ

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

Nom officiel:	Ecole Singelijn	Code d'identification national:
Adresse postale:	67 avenue Chapelle-aux-Champs	
Localité/Ville:	Bruxelles	Code postal: 1200
Pays:	Belgique	
Point(s) de contact:	Guisse Sabine	Téléphone: +32 24133421
À l'attention de:		
Courrier électronique (e-mail):	sabine.guisse@cfwb.be	Fax:

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL): www.ecolesingelijn.be

Adresse du profil d'acheteur (URL):

<https://enot.publicprocurement.be/enot-war/preViewNotice.do?noticeId=272801>

Accès électronique à l'information (URL):

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique (URL):

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues

- auprès du ou des points de contact susmentionnés
- Autre: (compléter l'annexe A.I)

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus

- auprès du ou des points de contact susmentionnés
- Autre: (compléter l'annexe A.II)

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées

- auprès du ou des points de contact susmentionnés
- Autre: (compléter l'annexe A.III)

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales | <input type="radio"/> Organisme de droit public |
| <input type="radio"/> Agence/office national(e) ou fédéral(e) | <input type="radio"/> Institution/agence européenne ou organisation internationale |
| Autorité régionale ou locale | Autre: (veuillez préciser) |

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de Agence/office régional(e) ou local(e) a.s.b.l.**I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE (dans le cas d'un avis publié par un pouvoir adjudicateur)**

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Services généraux des administrations publiques | <input type="checkbox"/> Logement et équipements collectifs |
| <input type="checkbox"/> Défense | <input type="checkbox"/> Protection sociale |
| <input type="checkbox"/> Ordre et sécurité publics | <input type="checkbox"/> Loisirs, culture et religion |
| <input type="checkbox"/> Environnement | <input checked="" type="checkbox"/> Éducation |
| <input type="checkbox"/> Affaires économiques et financières | <input type="checkbox"/> Autre: (<i>veuillez préciser</i>) |
| <input type="checkbox"/> Santé | |

I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs: oui non
(si oui, des informations supplémentaires sur ces pouvoirs adjudicateurs peuvent être fournies à l'annexe A)

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de SECTION II: OBJET DU MARCHE

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de l'école fondamentale Singelijn

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

(Ne choisir qu'une seule catégorie – travaux, fournitures ou services – correspondant le plus à l'objet spécifique de votre marché ou de vos achats)

<input type="radio"/> Travaux <input type="checkbox"/> Exécution <input type="checkbox"/> Conception et exécution <input type="checkbox"/> Exécution, par quelque moyen que ce soit, de travaux répondant aux exigences spécifiées par le pouvoir adjudicateur	<input type="radio"/> Fournitures <input type="checkbox"/> Achat <input type="checkbox"/> Crédit-bail <input type="checkbox"/> Location <input type="checkbox"/> Location-vente <input type="checkbox"/> Plusieurs de ces formes	<input checked="" type="radio"/> Services Catégorie de services n°: 12 <i>Voir l'annexe C1 pour les catégories de services</i>
Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services: L'école est située 67 Avenue Chapelle-aux-Champs à 1200 Woluwe-Saint-Lambert		
Code NUTS: BE10, BE100, BE1		

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

- L'avis concerne un marché public
- L'avis concerne la mise en place d'un système d'acquisition dynamique (SAD)
- L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre (le cas échéant)

<input type="radio"/> Accord-cadre avec plusieurs opérateurs Nombre <i>ou (le cas échéant)nombre maximal de participants à l'accord-cadre envisagé</i>	<input type="radio"/> Accord-cadre avec un seul opérateur
--	---

Durée de l'accord-cadre

Durée en années: _____ ou en mois: _____

Justification d'un accord-cadre dont la durée dépasse quatre ans:

Estimation de la valeur totale des acquisitions pour l'ensemble de la durée de l'accord-cadre (le cas échéant, en chiffres uniquement)	
Valeur estimée hors TVA:	Monnaie:
ou fourchette: entre _____ et _____	Monnaie:
Fréquence et valeur des marchés à attribuer: (<i>si elles sont connues</i>)	

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de II.1.5) Description succincte du marché ou de l'achat/des achats

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de l'école fondamentale Singelijn.

La création du projet pédagogique Singelijn date de la fin de la guerre 40-45. Les bâtiments actuellement occupés datent des années'70, hormis la salle de psychomotricité, construite dans les années'2000 et la passerelle reliant l'école au terrain de sports, construite en 2016.

Aujourd'hui, l'école manque d'espace : il manque globalement 4 classes, une salle de gymnastique et davantage d'espace dans le réfectoire-cuisine. En outre, les bâtiments anciens nécessitent une rénovation. L'objectif est d'apporter une réponse globale par la création de nouvelles surfaces mais également par une restructuration de l'existant. A terme, l'école contiendra 28 classes, un réfectoire, une salle de psychomotricité et une salle de gymnastique, une bibliothèque, une salle des professeurs ainsi que des locaux pédagogiques divers. L'attention des candidats est attirée sur le fait que l'école inclut 20 enfants souffrant de handicap (plus particulièrement sourds et malentendants) en intégration. Aussi, l'école utilise comme terrain de sport la zone verte voisine qui est inscrite sur la liste de sauvegarde par la Direction des Monuments et Sites.

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire (<i>le cas échéant</i>)
Objet principal	71200000	

II.1.7) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP)

oui non

II.1.8) Division en lots (*pour fournir des précisions concernant les lots, utiliser l'annexe B autant de fois qu'il y a de lots*)

oui non

Dans l'affirmative, les offres doivent être soumises pour (*ne cocher qu'une seule case*):

- un seul lot
- un ou plusieurs lots
- tous les lots

II.1.9) Des variantes seront prises en considération

oui non

II.2) QUANTITÉ OU ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.2.1) Quantité ou étendue globale (*y compris, le cas échéant, tous les lots et toutes les options*)

Les compétences requises pour ce marché sont: l'architecture, la stabilité, les techniques spéciales, la PEB, l'acoustique, le design mobilier, design signalétique et communication/graphisme. La prestation du coordinateur sécurité santé ne fait pas l'objet de la présente mission.

Il sera également demandé aux équipes de faire une proposition de collaboration avec un artiste pour l'intégration d'une oeuvre d'art, en application du décret du 10.5.1984 relatif à l'intégration d'oeuvres d'art dans les bâtiments publics. Cette proposition sera à formuler au stade de l'attribution et il n'est donc pas requis des candidats qu'ils indiquent un artiste à ce stade-ci de la procédure. Le coût de l'oeuvre et les honoraires de l'artiste ne sont pas compris dans l'enveloppe budgétaire mentionnée ci-après.

Le budget des travaux est estimé, en première analyse, à 1.700.000 EUR, TVA et honoraires non compris. Les honoraires sont calculés sur la base d'un pourcentage forfaitaire, soit 12 % du montant total des travaux (décompte final), toutes disciplines confondues. Ce pourcentage est basé sur l'estimation du montant des travaux à ce stade et est sujet à modification en cas d'évolution significative de ce dernier.

(<i>le cas échéant, en chiffres uniquement</i>) Valeur hors TVA: 204000.00	Monnaie: EUR
ou fourchette: entre _____ et _____	Monnaie:

II.2.2) Information sur les options (*le cas échéant*)

Options oui non

(*si oui*) description de ces options:

(*si elles sont connues*) calendrier prévisionnel de l'exercice de ces options:

en mois: *ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)*

II.2.3) Reconduction (*le cas échéant*)

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction oui non

Nombre de reconductions éventuelles: (*si elles sont connues*) ou fourchette: entre _____ et _____

(*si elles sont connues*) dans le cas de marchés de fournitures ou de services susceptibles d'être reconduits, calendrier prévisionnel des marchés ultérieurs:

en mois: *ou en jours: (à compter de la date d'attribution du marché)*

II.3) DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de

Durée en mois:	ou en jours:	(à compter de la date d'attribution du marché)
ou Début	(jj/mm/aaaa)	
Fin	(jj/mm/aaaa)	

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés (le cas échéant)

Attention : les différents stades de la mission classique d'architecture (esquisse, avant-projet, permis d'urbanisme, projet définitif, mise en concurrence, contrôle de l'exécution – en ce compris réception provisoire, décompte final et réception définitive) sont dénommés « STADES ». Ces stades doivent cependant bien être considérés comme des tranches au sens de la loi sur les marchés publics.

Le cautionnement n'est pas demandé. Cette disposition se justifie par la nature particulière de la mission de services d'architecture, dont la commande et les paiements sont eux-mêmes fractionnés par stades. En effet, il est prévu un paiement échelonné de la mission garantissant au Pouvoir adjudicateur un contrôle de la mission à chaque étape de sa réalisation ainsi qu'une retenue de garantie jusqu'à la réception.

Dans la ventilation des paiements, à chaque stade de la mission, les honoraires sont payés à raison de 50% du montant dû pour le stade concerné au dépôt du dossier, et 50% au moment de l'approbation de celui-ci, l'approbation de la phase étude étant assimilée à la réception dudit stade. Enfin, 5 % sont libérables pour moitié à la réception provisoire et, pour l'autre moitié, à la réception définitive des travaux, ce qui constitue une garantie de même nature que le cautionnement.

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Les modalités de l'article 160 de l'arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et des concessions de travaux publics sont d'application.

Le Pouvoir adjudicateur proposera le fractionnement des honoraires en stades dans le cahier des charges.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant)

La sous-traitance ou les associations momentanées d'opérateurs économiques sont admises. En cas d'association momentanée, les membres de celle-ci seront tous mandataires, tenus de s'engager solidairement et de désigner celui d'entre eux qui les représentera vis-à-vis du Pouvoir adjudicateur ; ce représentant sera l'auteur de projet architecte et le pilote de l'équipe candidate. Une déclaration d'intention signée par toutes les mandataires précités doit être jointe au dossier de candidature. Cet engagement implique que chaque membre de l'association momentanée devient mandataire de l'équipe candidate.

A l'exception des architectes, un opérateur économique peut faire partie de plusieurs équipes d'auteurs de projet en qualité de sous-traitant. Sans préjudice du point précédent, un opérateur économique ne peut être candidat (mandataire direct ou associé dans l'association momentanée) que pour une seule équipe.

III.1.4) L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières (le cas échéant)

oui non

Dans l'affirmative, description de ces conditions

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:

- Concernant la situation personnelle des opérateurs économiques :

L'article 61 § 1er de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 (relatif à la participation à une organisation criminelle, la corruption, la fraude et le blanchiment de capitaux) est applicable de plein droit à la présente procédure. Relativement à l'article 61 § 2, les situations d'exclusion retenues pour ce marché sont : ne pas être en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale, avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes mais également être en état ou en cours de procédure de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales.

Le(s) mandataire(s) joindr(a)ont à leur/son dossier de candidature, une déclaration sur l'honneur attesta(nt) qu'il(s) ne se trouve(nt) pas dans l'une des situations d'exclusion décrites dans le paragraphe précédent.

ATTENTION : pour rappel, une fausse déclaration sur l'honneur expose à des poursuites pénales et risque de mettre en difficulté toute la procédure.

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de
Le Pouvoir adjudicateur vérifiera la situation des candidats proposés à la sélection soit directement en consultant les bases de données du Fédéral ou l'application Digiflow, soit, quand cette vérification préalable ne peut s'effectuer, en demandant au candidat de lui communiquer les attestations requises par la réglementation.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'inviter les candidats ou les soumissionnaires à compléter ou à expliciter les renseignements et documents concernés et, à quelque stade que ce soit de la procédure de passation, de s'informer, par tous moyens qu'il juge utiles, de la situation de tout soumissionnaire. La situation de l'équipe proposée au terme de la procédure sera nécessairement revérifiée avant l'attribution du marché.

- Concernant les exigences relatives à l'inscription au registre de la profession :

L'inscription du pilote de l'équipe (tel que défini au point III.1.3) au registre de la profession sera attestée de la façon suivante : l'administration procèdera à cette vérification elle-même directement sur la base de données de l'Ordre des architectes disponible sur le Web.

III.2.2) Capacité économique et financière

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):
Le(s) mandataire(s) joindra(ont) à leur dossier de candidature la preuve de la souscription à une assurance de responsabilité professionnelle auprès d'un organisme assureur présentant toutes les garanties de faisabilité et attestant que le(s) mandataire(s) est (sont) assurable(s, ensemble) pour la mission, soit pour une mission relative à un ouvrage dont la valeur équivaut, au minimum, au montant estimé des travaux, soit 1.700.000 € HTVA. (article 67 de la loi du 15 juillet 2011)	

III.2.3) Capacité technique

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies:	Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (le cas échéant):
Par l'application combinée des articles 68, 72 et 73 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011, le dossier de candidature contiendra, suite aux diverses attestations et déclarations précitées, les éléments de capacité technique présentés dans l'ordre et selon la structure suivants : [1] Une note expliquant ses motivations à présenter sa candidature en faisant valoir comment l'équipe entend mettre en œuvre son savoir faire compte tenu de la programmation prévue pour le lieu , du contexte existant, des contraintes et enjeux (maximum une page A4, éventuels visuels inclus, texte de maximum 4000 signes espaces compris) [2] Une note où le candidat expliquera comment il a composé l'équipe, pourquoi il envisage de travailler, le cas échéant, en association et/ou avec ces sous-traitants, en quoi ils ont une vision commune des enjeux du projet dont question ici, et en quoi ils se complètent (maximum une page A4, éventuels visuels inclus, texte de maximum 4000 signes espaces compris) [3] - Une liste définissant le rôle (compétence(s) assumée(s) – voir section II.2.1) de chaque partenaire dans l'équipe d'auteurs de projet mise en place, ainsi que son statut au sein de l'équipe (mandataire ou sous-traitant); cette liste reprendra aussi pour le(s) mandataire(s) le numéro de TVA ainsi que les coordonnées : mail, adresse postale et téléphone ; enfin, la liste mentionnera	Classe: N/A, Catégorie: N/A

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de

succinctement la qualification professionnelle des différents membres du personnel chargé de l'exécution du service, leurs compétences spécifiques ou formations complémentaires (une page A4)

- Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture, la liste des projets en cours avec le planning prévisionnel.
- Uniquement pour le(s) bureau(x) d'architecture, le cas échéant, la liste des prix reçus et/ou des publications dont son (leur) travail a fait l'objet.
- Pour chaque opérateur économique (mandataire, sous-traitant, ou autre), un document reprenant les principales missions menées dans les 3 dernières années pouvant constituer des références, construites ou non, avec, au minimum, leur date de réalisation (le cas échéant), leur destinataire, le type de maîtrise d'œuvre (association momentanée, sous-traitance, collaboration extérieure, etc.), leur montant, la précision du type d'intervention (rénovation, nouvelle construction, etc.) et du statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.).

[4] La présentation détaillée de trois références pertinentes (construites ou non) au cours des cinq dernières années. Ces trois références seront issues des productions de tous les membres de l'équipe confondus.

ATTENTION : L'équipe candidate ne remettant pas ces 3 références respectant les termes précités se verra exclue. Si plus de 3 références sont présentées, le Pouvoir adjudicateur sélectionnera les 3 premières références, dans l'ordre du dossier, sans distinction de pertinence.

La présentation de chaque référence tiendra sur 3 pages A4 maximum (texte et visuels) et se fera uniquement à l'aide des documents suivants:

Par référence :

- un texte introductif justifiant la pertinence de la référence par rapport à l'objet du marché (max 300 signes espaces compris);
- photos et/ou dessins, plans, croquis (max 6) permettant de juger la qualité de la référence présentée ;
- une note d'une demi-page (max 2000 signes, espaces compris) présentant le parti architectural du projet, la façon dont les problématiques énergétique et environnementale ont le cas échéant été intégrées au projet, les solutions techniques originales, le rôle du (ou des) prestataire(s) de la référence, le statut du projet (réalisé, en chantier, concours non remporté, etc.), la surface plancher, le budget et les moyens humains mis en œuvre ; l'indication des montants de l'estimation et, le cas échéant, de l'adjudication et du décompte final, éventuellement accompagnée d'une note justificative. Les dates suivantes (le cas échéant), au minimum devront être renseignées : lancement du marché de services, début et fin des études, début et fin du chantier.

[5] Un CD-ROM ou autre support informatique contenant une version numérique en qualité d'impression de l'ensemble des documents décrits aux points [1] à [4] de cette section.

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de

ATTENTION : il ne sera pas tenu compte du texte ou des pages excédentaires par rapport aux quantités prescrites ; l'ajout de tout document supplémentaire de type CV, diplôme, moyens techniques du bureau, ... est proscrit.

III.2.4) Marchés réservés (*le cas échéant*)

- Le marché est réservé à des ateliers protégés
- Le marché sera exécuté uniquement dans le cadre de programmes d'emplois protégés

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de III.3) CONDITIONS PROPRES AUX MARCHES DE SERVICES**III.3.1) La prestation est réservée à une profession particulière**

oui non

Dans l'affirmative, référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables:
L'exécution du service est réservée aux architectes, bureaux d'architecture, association d'architectes, détenteur d'un titre professionnel en Europe.

III.3.2) Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation

oui non

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de SECTION IV: PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

IV.1.1) Type de procédure

<input type="radio"/> Ouverte	
<input type="radio"/> Restreinte	
<input type="radio"/> Restreinte accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
<input checked="" type="radio"/> Négociée	<p>Des candidats ont déjà été sélectionnés <input type="radio"/> oui <input checked="" type="radio"/> non</p> <p>Dans l'affirmative, indiquer les noms et adresses des opérateurs économiques déjà sélectionnés à la section VI.3) Autres informations</p>
<input type="radio"/> Négociée accélérée	Justification du choix de la procédure accélérée:
<input type="radio"/> Dialogue compétitif	

IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer (procédures restreinte et négociée, dialogue compétitif)

Nombre d'opérateurs envisagé	
ou Nombre minimal envisagé 3	et /e cas échéant, nombre maximal 5
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats: La qualité d'une candidature sera évaluée par un jury dont la composition est précisée en VI.3. Le même Jury procèdera à l'évaluation des offres. Les offres seront constituées d'une pré-esquisse rendant compte des propositions fonctionnelles et conceptuelles formulées par les candidats retenus. Leur qualité sera évaluée par un jury. Ces offres faisant l'objet d'un dédommagement, le nombre de candidats invités à remettre offre est limité. Le respect des consignes du présent avis ainsi que la clarté du dossier de candidature seront également appréciés.	

IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif)

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier

oui non

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution [cocher la ou les case(s) concernée(s)]

Prix le plus bas

ou

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction

- des critères énoncés ci-dessous (les critères d'attribution doivent être indiqués avec leur pondération ou par ordre de priorité décroissante lorsque la pondération n'est pas possible pour des raisons démontrables)
- des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif

Critères	Pondération	Critères	Pondération
1.		6.	
2.		7.	
3.		8.	
4.		9.	
5.		10.	

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée

oui non

Dans l'affirmative, renseignements complémentaires sur l'enchère électronique (*le cas échéant*)

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur (*le cas échéant*)

[Ecole Singelijn-restructuration 2017-F02_0](#)

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

oui non

Dans l'affirmative,

<input type="radio"/> Avis de préinformation	<input type="radio"/> Avis sur un profil d'acheteur	
Numéro d'avis au JO:	du	(jj/mm/aaaa)
<input type="radio"/> Autres publications antérieures (<i>le cas échéant</i>)		

IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires (sauf dans le cas d'un SAD) ou du document descriptif (*dans le cas d'un dialogue compétitif*)

Date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents

Date [19/06/2017](#) (jj/mm/aaaa) Heure [14:01](#)

Documents payants

oui non

Dans l'affirmative, prix (*en chiffres uniquement*): Monnaie:

Conditions et mode de paiement:

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Date 20/06/2017 (jj/mm/aaaa) Heure 14:01

IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés (si elles sont connues): (dans le cas d'une procédure restreinte ou négociée et d'un dialogue compétitif)

Date (jj/mm/aaaa)

IV.3.6) LANGUE(S) POUVANT ÊTRE UTILISÉE(S) DANS L'OFFRE OU LA DEMANDE DE PARTICIPATION

- Toutes les langues officielles de l'UE
 Langue(s) officielle(s) de l'UE

ES	CS	DA	DE	ET	EL	EN	FR	IT	LV	LT	HU	MT	NL	PL	PT	SK	SL	FI	SV
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>																	

Autre:

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

VI.1) IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE (le cas échéant)

oui non

Dans l'affirmative, calendrier prévisionnel de publication des prochains avis:

VI.2) LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCIÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES

oui non

Dans l'affirmative, référence du ou des projet(s) et/ou programme(s):

VI.3) AUTRES INFORMATIONS (le cas échéant)

[1] Le dossier de candidature doit être établi en 2 exemplaires. L'un des exemplaires portera la mention « ORIGINAL » et l'autre la mention « COPIE » ; à des fins d'archivage, les dossiers pourront aisément être désassemblés (pas de reliure cousue ou collée svp). En cas de contradiction entre les exemplaires, celui réputé original fait foi ;

[2] L'ensemble des documents composant le dossier de candidature doivent être au format A4.

[3] La procédure se déroule en deux temps : 1) Sélection qualitative : sélection de 3 à 5 candidats sur base du dossier de candidature ; ces derniers sont invités à remettre offre ; 2) Attribution du marché à un des soumissionnaires sur base des offres déposées et de leur défense orale.

[4] Pour visiter les lieux, l'accès est organisé aux dates suivantes : le jeudi 01/06/2017 entre 15h45 et 17h45 et le vendredi 9/06/2017 entre 15h45 et 17h45. Il ne sera répondu à aucune question lors de ces visites. Une séance de questions-réponses sera organisée pour les équipes retenues après la sélection qualitative.

[5] Le Cahier des charges régissant le marché sera envoyé uniquement aux candidats retenus au terme de la sélection qualitative et donc invités à remettre offre.

[6] Le pouvoir adjudicateur sera assisté dans ses choix par un Jury composé de membres tant intérieurs qu'extérieurs au Pouvoir adjudicateur. Il inclura des représentants du Comité scolaire et du personnel de l'école, mais également des représentants du service communal de l'Urbanisme, de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que 3 experts extérieurs.

[7] Chaque équipe d'auteurs de projet sélectionnée ayant remis une offre complète et régulière conformément au Cahier des charges et l'ayant défendue devant le Jury recevra un dédommagement forfaitaire de 7.000 EUR. S'agissant d'un dédommagement, il n'y a pas d'application de la TVA. Pour l'adjudicataire du présent marché, cette somme sera également versée mais ensuite déduite de la première facture qui suit le démarrage des études. La TVA sera alors comptée en sus.

VI.4) PROCÉDURES DE RE COURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel:	Tribunal de première instance de Bruxelles		
Adresse postale:	Rue Quatre Bras, 13		
Localité/Ville:	Bruxelles	Code postal:	1000
Pays:	Belgique		
Courrier électronique (e-mail):			
Adresse internet (URL):			

Organe chargé des procédures de médiation (le cas échéant)

Nom officiel:			
Adresse postale:			
Localité/Ville:	Code postal:		
Pays:	Téléphone:		
	Fax:		

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de

Courrier électronique
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

VI.4.2 Introduction des recours (veuillez remplir la rubrique VI.4.2 ou, au besoin, la rubrique VI.4.3)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours:

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction de recours :

- référé administratif : requête introduite le plus rapidement possible; 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte, selon le cas.
- demande d'annulation : 60 jours de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte, selon le cas.

Précisions concernant le point de contact pour le recours:

- Président du Tribunal de première instance, selon la procédure de référé (suspension)
- Tribunal de première instance/Division de Bruxelles (annulation).

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

Nom officiel:

Adresse postale:

Localité/Ville:

Code postal:

Pays:

Téléphone:

Courrier électronique
(e-mail):

Fax:

Adresse internet (URL):

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS:

[23/05/2017](#) (jj/mm/aaaa)

Woluwe-Saint-Lambert - Désignation d'une équipe d'auteurs de projet » en vue de l'étude et du suivi de l'exécution des travaux pour la restructuration et l'extension de ANNEXE A**ADRESSES SUPPLÉMENTAIRES ET POINTS DE CONTACT****I) ADRESSES ET POINTS DE CONTACTS AUPRÈS DESQUELS DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUS**

Nom officiel:	Cellule architecture (Secrétariat général Fédération Wallonie-Bruxelles)	Code d'identification national:
Adresse postale:	boulevard Leopold II, 44	
Ville:	Molenbeek-Saint-Jean	Code postal: 1080
Pays:	Belgique	
Point(s) de contact:		Téléphone: +32 24133421
À l'attention de:	Sabine Guisse (bureau 5E505)	
E-mail:	sabine.guisse@cfwb.be	Fax:
Adresse internet (URL):	sabine.guisse@cfwb.be	

II) ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUPRÈS DESQUELS LE CAHIER DES CHARGES ET LES DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES PEUVENT ÊTRE OBTENUS

Nom officiel:	Cellule architecture (Secrétariat général Fédération Wallonie-Bruxelles)	Code d'identification national:
Adresse postale:	boulevard Leopold II, 44	
Ville:	Molenbeek-Saint-Jean	Code postal: 1080
Pays:	Belgique	
Point(s) de contact:		Téléphone: +32 24133421
À l'attention de:	Sabine Guisse (bureau 5E505)	
E-mail:	sabine.guisse@cfwb.be	Fax:
Adresse internet (URL):	sabine.guisse@cfwb.be	

III) ADRESSES ET POINTS DE CONTACT AUXQUELS LES OFFRES/DEMANDES DE PARTICIPATION DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES

Nom officiel:	Cellule architecture (Secrétariat général Fédération Wallonie-Bruxelles)	Code d'identification national:
Adresse postale:	boulevard Leopold II, 44	
Ville:	Molenbeek-Saint-Jean	Code postal: 1080
Pays:	Belgique	
Point(s) de contact:		Téléphone: +32 24133421
À l'attention de:	Sabine Guisse (bureau 5E505)	
E-mail:	sabine.guisse@cfwb.be	Fax:
Adresse internet (URL):	sabine.guisse@cfwb.be	